



ARRETE MUNICIPAL
N°2026/084/A du 03/09/2026
Changement de numérotation
rue du Canal

Le Maire de BASSE-HAM,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-28 relatif au pouvoir de Police du Maire et au numérotage des immeubles,
- **VU** le décret n°94-1110 du 19 décembre 1994 concernant les informations devant être communiquées au centre des impôts fonciers ou au cadastre en matière de voies communales et de numérotage d'immeubles,
- **VU** le projet de construction d'une nouvelle résidence après démolition d'une ancienne bâtisse sise 15 rue de la Chapelle, parcelle cadastrée S34 n°0284,
- **CONSIDERANT** la nécessité de procéder à une modification de l'adressage de la parcelle concernée car l'accès principal au nouvel immeuble se fera depuis la rue de la Chapelle,

ARRETE :

Article 1° : le numéro 15 de la rue de la Chapelle est supprimée,

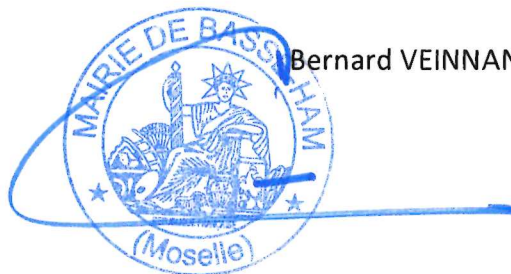
Article 2° : la parcelle cadastrée section 34 n°0284 est numérotée 39B rue du Canal

Article 3° : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Centre des Impôts Fonciers et Cadastre de la Moselle

Le Maire :

Bernard VEINNANT



Mise en ligne le : 03/09/26